



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons de santé pluridisciplinaires

Question écrite n° 71374

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions du récent rapport sur le développement des maisons de santé en France. Ce rapport part du constat que l'offre de soins de premier recours n'est plus adaptée à la demande, notamment en matière de prévention sanitaire et d'éducation thérapeutique. Sur dix médecins prônant serment, un seul s'installe en libéral. Les maisons de santé représentent une véritable alternative à l'exercice individuel de la médecine. Il dénombre environ 180 maisons de santé sur le territoire français. La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2010 prévoit une subvention de 10 millions d'euros destinée au financement de 100 maisons de santé supplémentaires en France. Il souhaiterait savoir quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour développer les maisons de santé.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71374

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1603

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)